

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 429

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mier prix du film ethnographique au festival de Lugano « pour la qualité exceptionnelle de l'image, du son et de la réalisation ». D'autres films suivront, au Dahomey et au Congo. Quant à son premier long-métrage, « Les seigneurs de la forêt », il obtiendra plusieurs récompenses.

Après les tribus d'Afrique, les réalités de la Suisse. Et c'est avec la même approche d'ethnographe que le cinéaste Henry Brandt regardera notre pays : une école de La Brévine, les handicapés en Suisse romande, les activités nationales de la Croix-Rouge, le travail des horlogers.

Tendre un miroir

Avec Tanner et Marti, au début des années 60, Henry Brandt avait fondé l'association suisse des réalisateurs de films. Une véritable école qui a sans doute marqué le reportage de télévision et le documentaire sur les sujets nationaux. « Nous voulions tendre un miroir, montrer sans démontrer, surtout éviter les grilles traditionnelles ».

C'est à l'exposition nationale de 1964 que Henry Brandt imposera sa vision de la société. Et il agira comme un révélateur à la sortie de la voie suisse avec cinq courts-métrages « La Suisse s'interroge ». Meilleurs films de l'année, ceux-ci dénoncent des dangers nouveaux : la dégradation de l'environnement, la pollution. Des thèmes alors peu connus, révolutionnaires.

Toujours en avance, à la fin des années 60, Brandt réalisait, avec l'appui de l'OMS, un long métrage « Voyage chez les vivants ». C'était une tentative unique « de voir les problèmes dans leur ensemble, de jeter un regard global sur notre planète bleue ».

Chronique mondiale

Et ce fut, avec la masse de pellicule tournée à travers le monde, « La Chronique de la planète bleue », en 1972. Une série de treize films que les télévisions nationales et des chaînes étrangères ont programmées. Chaque film était introduit par l'image de la terre vue de l'espace, que Brandt a trouvé à la Nasa, à Washington. Une image qui marque maintenant notre vie puisqu'elle

constitue chaque soir le générique du téléjournal. En 1973, retour vers le pays « au temps du gaspillage et du profit aveugle » : un moyen métrage, « Terre à vendre », réalisé en collaboration avec l'Association vaudoise pour l'aménagement rural. Enfin cette année, « Le dernier printemps », un long métrage sur la condition des personnes âgées en Suisse romande.

Henry Brandt est un documentariste indépendant. Ce qui tient du miracle dans ce pays où les circuits de distribution sont très limités. Véritable artisan du cinéma, il a besoin de beaucoup de temps pour aller à la rencontre et à l'écoute des gens. Et ensuite, quand il les a apprivoisés, pour les filmer avec une équipe restreinte : sa femme, preneuse de son, et un cameraman. Enfin pour le montage, une opération très longue et très minutieuse.

Des salles pour les documentaristes

Mais quel est le marché pour les documentaires ? Nul doute qu'il existe actuellement en Suisse plusieurs documentaristes de talent. Qui, comme Henry Brandt, ont choisi d'ausculter la Suisse : Marti, Seiler, Dindo, Yersin, Cortesi, le Film-Kollektiv de Zurich. Ces films sont programmés dans certaines salles, ils sont le plus souvent

BAGATELLES

Aphorisme paru dans un quotidien socialiste de Suisse orientale : « Les riches étrangers ne viennent pas en Suisse parce que les riches y paient trop d'impôts ».

* * *

La 85e édition de l'Annuaire statistique suisse vient de paraître, avec quelques données nouvelles sur les activités et installations sportives dans le pays. On y apprend notamment que la Société suisse des carabiniers, fondée en 1824, compte plus d'adhérents (537 800) que l'Union syndicale suisse (475 000).

Le même annuaire (661 pages de chiffres) précise

achetés par les télévisions, éventuellement par des centrales scolaires. Incertitude et insécurité sont le prix de l'indépendance des auteurs.

Existe-t-il un public pour les documentaires suisses ? Très limité sans doute. Pourtant on pourrait imaginer des salles subventionnées comme le CAC de Genève, un lieu de confrontation et non pas un ghetto. Ou les réalisateurs devraient-ils être comme au Canada des fonctionnaires ? Est-ce un hasard ? Au festival de Nyon de cet automne, les films québécois et les films suisses (Brandt, Dindo, Film-Kollektiv) procédaient de la même démarche et du même esprit.

Henry Brandt a le goût des mots, des nuances, des explications. N'a-t-il pas enseigné durant plusieurs années ? Mais il ne cède plus à la tentation facile du documentaire : la musique et le commentaire. Il donne la parole aux autres. Avec les nombreux témoignages recueillis lors du tournage du « Dernier printemps » il écrira peut-être un livre. Ni optimiste ni pessimiste, Henry Brandt poursuit sa quête du monde et du temps. Homme d'action et de réflexion, idéaliste, « nostalgique d'une société plus humaine ». Un visage qui semble venu du fond des âges, un regard qui va au-delà des choses, une voix très douce et très précise.

que le nombre de « poules de rapport » s'est maintenu l'an dernier au-dessus de 6 millions, tandis que le canton de Bâle-Ville abritait toujours 34 chèvres.

En revanche, toujours rien sur les revenus autres que ceux de certains métiers ou des ouvriers accidentés.

* * *

Un délégué de l'UDC bernoise a proposé de castrer les citoyens qui refusaient de tirer. Il s'agissait évidemment d'une intervention dans un débat sur le service civil. Mais entre nous, finira-t-on par couper des têtes après avoir coupé les cheveux longs et les attributs de la virilité ?